

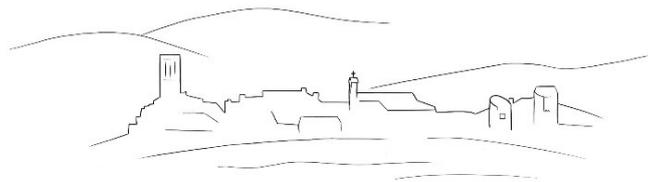


SAINTE ANDRÉ D'OLÉRARGUES...

...un village, des hameaux, un terroir



BULLETIN MUNICIPAL N° 19



Août - Décembre 2024

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	2
INFORMATIONS PRATIQUES	4
INFORMATIONS DIVERSES	7
INFORMATIONS DU VILLAGE	11
VIE DU VILLAGE	14
ÉCOLE	20
TRAVAUX	22
PAROLES AUX ASSOCIATIONS	25
UN PEU D'HISTOIRE POUR FINIR.....	30

Chères Olérarguaises et Chers Olérarguais,

Les premiers jours de 2025 sont là et les nombreuses pages de 2024 se sont refermées sur plein de souvenirs, bons et moins bons.

Souvenirs que chacun de nous avons pour nous-mêmes ou que nous avons pu partager.

La vie d'une commune est ainsi aussi, faite d'évènements que petits et grands, nous partageons.

Ce fut le cas cette année encore, à travers les manifestations et festivités.

Que ce soit pour la jeunesse à travers l'association des parents d'élèves qui multiplie les manifestations, pour la pratique de la chasse à travers la Diane Olérarguaise, pour la pratique d'activités bien-être à travers l'association alpha regroupant les activités yoga et chi Gong, pour découvrir toute la richesse artistique à travers l'OlérARTguaise, pour les plus anciens à travers Ceux du Réfrégeoun, pour animer nos soirées avec le Comité des Fêtes...grâce à l'investissement et au dynamisme de nos associations et des nombreux bénévoles qui composent chacune d'elles.

Il n'y a pas d'âge pour s'investir au sein d'une association, chacun à son niveau et en fonction de son temps mais c'est une richesse humaine indéniable.

Toutes ces associations participent à tisser des liens de partage entre toutes les générations, à créer des fabuleux souvenirs et à faire vivre notre commune.

Du côté de notre petite école, encore une fois, la rentrée de septembre s'est très bien passée et en musique, peu de pleurs chez les petits et chez les plus grands, l'exaltation de découvrir un nouvel enseignant, Simon Coldefy. Bienvenue à lui !

Avec un effectif stable autour de 40 élèves, le quartier de la rue du couchant est émaillé des rires et activités de cette jeunesse pleine de vie !

Durant l'automne, le chantier d'utilité sociale au parking communal a continué pour se terminer à la mi-novembre. Démarré en avril, ce sont plusieurs équipes en contrat d'insertion qui se sont succédées depuis. Il faut dire que le mur est particulièrement long et costaud mais le résultat est là !

Une belle réalisation avec un parking mieux délimité et sécurisé propice à un aménagement de loisirs ultérieur et à proximité.

Il était temps également de sécuriser différents espaces publics (escaliers, accès pmr du restaurant...) par l'installation de plusieurs rampes au niveau de la place communale.

Si petit à petit l'oiseau fait son nid, petit à petit le cadre de vie se garnit !

Côté service administratif, après la mise en place d'un nouveau site internet, nous modifions nos différentes messageries toujours en raison d'une plus grande sécurité, ainsi que nos installations téléphoniques avec enfin également le raccordement à la fibre de la mairie et de l'école.

D'ailleurs, côté télécommunication, il y aura prochainement du changement.

L'opérateur historique Orange s'engage dans des travaux importants de fermeture du réseau cuivre. Pour notre commune, la fermeture technique est annoncée au 1^{er} janvier 2028 avec l'arrêt de la commercialisation un an avant. Pour ceux qui ne seraient pas encore raccordés à la fibre, je leur conseille de se renseigner auprès de l'opérateur de leur choix. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le bulletin.

Cela est passé inaperçu mais l'alimentation en électricité du village se fait désormais par les réseaux haute tension enfouis dont les premiers travaux ont débuté en 2021 sur notre commune, Verfeuil et St Marcel. La dépose des installations aériennes suivra.

Enfin à la fin de l'été, notre petite commune a pu vivre un évènement tout particulier. En effet, Samuel Roux que beaucoup d'entre nous avons vu naître et grandir au village, après des années d'un cheminement et investissement personnel a été ordonné prêtre. C'est sans doute la première fois que notre commune connaît un tel évènement et nous souhaitons à Samuel une belle continuation et accomplissement dans son engagement sacerdotal.

Voilà brièvement quelques points de ces mois passés et des prochains à venir, la lecture du bulletin vous donnera des informations plus précises.

Aujourd'hui, nous sommes tous conscients que le contexte actuel est plein d'incertitudes. L'évolution géopolitique génère inquiétudes et instabilités ainsi que des répercussions sur notre économie et donc sur notre société.

Le milieu agricole est impacté, notre économie locale et la ruralité sont malheureusement de plus en plus fragilisées mais doivent pouvoir compter sur notre soutien à tous.

L'instabilité politique nationale que nous vivons actuellement a elle aussi des répercussions financières et budgétaires qui impacteront tous les acteurs, y compris les collectivités locales.

Nous devons en tenir compte, malgré les baisses annoncées des dotations et aides aux communes, nous continuerons à investir et à mener les travaux les plus urgents. Plusieurs sont envisagés, des idées il n'en manque pas, mais il deviendra très difficile de les mener sans aide ou bien elles prendront plus de temps pour se concrétiser.

Malgré tout et chacun dans son domaine, il est important de tous nous investir dans le bien vivre ensemble.

L'équipe municipale reste à votre écoute et l'ensemble des élus, le personnel communal et moi-même, vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année ! Avec une pensée émue pour les personnes qui nous ont malheureusement quittés durant l'année et pour celles qui se retrouvent affaiblies par la maladie ou l'âge.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Bonne lecture !

Nathalie Lacousse



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Téléphone : 04 66 79 08 03

Télécopie : 04 66 79 08 47

Email : mairie@saintandredolerargues.fr

Site internet : www.mairie-saintandredolerargues.fr

Accueil du public :

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Permanence des élus : Vendredi de 14h00 à 17h00 (de préférence sur rendez-vous)

NUMÉROS D'URGENCE :

- **Gendarmerie :**

♦ Brigade de St Laurent la Vernède :
04 66 72 90 01

(Ouverte mardi et samedi de 9h et 12h)

♦ En dehors de ces horaires, contacter
la brigade d'Uzès : 04 66 22 54 66

- **Police** 17
- **SAMU** 15
- **SAMU Social** 115
- **Pompiers** 18
- **N° d'urgence européen** 112
- **Numéro d'appel pour les** 114

personnes avec des difficultés à entendre ou à parler : (Composer le « 114 » dans la fonction SMS/message de votre téléphone accompagné de votre message d'urgence).

www.urgence.114.fr

- **Violences Femmes Info :** 3919
Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile, du lundi au samedi de 9h à 19h

- **Centre Hospitalier de Bagnols/Cèze :**
04 66 79 10 11

- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25

- **Pharmacie de garde :** 32 37

CONTACTS OU NUMEROS UTILES :

- **EDF :** Coupure/panne : 0 800 47 33 33

- **VEOLIA :** gestionnaire du réseau d'eau potable :
0 969 329 328

- **ORANGE :** 3900 (particuliers) ou 3901 (professionnels)

- **ENEDIS :** Si coupure prolongée, situation dangereuse (particuliers et pros) ou projets de raccordement :
Tel : 09 72 67 50 30 (du lundi au vendredi de 8h à 17h).

- **Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien :**

1717, Route d'Avignon. 30200 Bagnols/Cèze
Tél : 04 66 79 01 02

- **Préfecture du Gard :**

10, avenue Feuchères. 30 000 Nîmes
Tél : 0466 36 40 40
Courriel : prefecture@gard.gouv.fr

- **Conseil Départemental du Gard :** www.gard.fr
À Nîmes : Hôtel du Département Rue Guillemette :
04 66 76 76 76

Bagnols/Cèze : 2, place S. Allende :

- Centre Médico-social : 04 66 33 30 00
- Antenne Conseil départemental : 04 66 33 30 70
- Unité territoriale (Service Routes) : 04 66 39 66 39

DÉCHETTERIE :

A St Marcel de Careiret –Après croisement RD9 / RD6.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Et samedi de 8h à 11h50 et de 13h à 16h50

(Fermeture le mercredi et les jours fériés)

RAMASSAGES des ORDURES MÉNAGÈRES :

- **Ordures Ménagères** (poubelles noires, à sortir la veille, poignée tournée vers la voie de circulation) :
Mardi matin à partir de 6h30
- **Déchets recyclables, emballages** (sacs jaunes à sortir seulement la veille au soir) :
Mercredi matin : à partir de 6h30

INFORMATIONS PRATIQUES

PRODUCTEURS LOCAUX

✓ **CELLIER « TERRES D'AÏEUX »**

Cave Coopérative de St Marcel de Careiret et St André d'Olérargues
Croisement Route de St André RD23/RD6 à St Marcel de Careiret.
Tél 04 66 39 93 84 – 06 23 42 19 11
terre-aieux@orange.fr

✓ **DOMAINE ALGAL**

Producteur de Spiruline
La Fumade – Tel : 04 66 82 62 75
Email : domainealgal@gmail.com
http://www.spirulinealaferme.com

✓ **DOMAINE DU CHANOINE RAMBERT**

Producteur de vins et de légumes
RD 143- La Bégude Tel : 04 66 79 01 74
Site : http://chanoine.rambert.free.fr

✓ **LE MIEL D'EZECHIEL**

Producteur de miel
La Fumade – 06 60 26 08 74

✓ **LES AGNEAUX DE FABIEN**

Élevage agneaux
(Vente en caissette à la ferme)
RD 23-Prés de malons - 06 74 40 56 91
bouchet.fabien@hotmail.fr

✓ **MANADE DU JONCAS**

Vente directe de viande
Tel : 04 66 89 30 42 / 06 76 59 76 88
manadedujoncas@gmail.com
www.manadedujoncas.com

✓ **LES TERRINES VEGETALES DE KARINE**

Production de terrines végétales
06 41 06 46 99
lesterrinesvegetales@gmail.com

✓ **MURIEL PRADIER**

Vente de légumes, œufs et poulets
4135 Route de Christol – 04 66 89 48 24

GITES et LOCATIONS SAISONNIERES

Un grand choix d'hébergements

Voir sur le site de la mairie
onglet « Tourisme »
https://saintandredolerargues.fr

Les personnes non référencées ici et désirant l'être, ainsi que les personnes désirant modifier ou supprimer ce référencement doivent s'adresser à la mairie

Adresse-E-Mail:
mairie@saintandredolerargues.fr

ARTISANS/PROFESSIONS LIBÉRALES

Construction - Bâtiments

- ✓ **SABER**-Bergerie de la Route - 04 66 79 09 34
- ✓ **DELACROIX J-Denis** -Les Près -04 30 39 65 49/06 14 92 01 12

Électricité

- ✓ **RICCI Frères Électricité** – Mas de Blanquet- 04 66 33 75 69

Peinture

- ✓ **CAMP Benoît** - La Cabane - 06 64 12 56 70

Plomberie/Climatisation

- ✓ **VIDAL Jérôme** – La Cadinière –06 98 80 93 07
jv.entreprise30@gmail.com

Entretien élagage

- ✓ **PRADE Lionel** - Mas Sellier - 04 66 79 05 29/06 71 62 87 75

Diagnosics habitations

- ✓ **SPDI : Diagnostic Immobilier- PRADE Samuel**
Les Pièces Longues - 06 08 88 42 83

Pièces et réparations composites

- ✓ **POLYPLAN AERO -Vincent LABROUVE** -Mas de Christol
06 61 89 53 41

Activités photographiques

- ✓ **Soc. CHRYSALIDE- MICHEL Bernard** - Plaine de Molières
04 66 79 08 38

Infirmière/infirmier

- ✓ **GALON Lilian** - St Marcel de Careiret -06 30 76 91 75

Praticienne en énergétique - Psychomotricienne

- ✓ **Un temps pour soi - CAULET Pascale** - Mas de Sellier - 06 69 74 64 63. tao.atelier@yahoo.fr

Praticienne en massage – Soins énergétiques à distance

- ✓ **PRADE Sylvie – Sylvie massages**– 425 Chemin du Vaquier
06-87-47-91-41– massagesdesylvie@gmail.com

Véhicule Transport avec Chauffeur

- ✓ **JessiJo VTC** – 06.01.98.89.44 ou 06.48.06.32.94.
- jessijo.vtc@gmail.com

Assistante maternelle

- ✓ **KINER Laura** – Mas Blanquet – 06-62-54-27-10

RESTAURATION AU VILLAGE

✓ **La Manade du JONCAS**

Restauration de groupe sur réservation
Produits de la ferme - Animations taurines (l'été)
Tél : 04 66 89 30 42 ou 06 76 59 76 88
manadedujoncas@gmail.com
Site : http://www.manadedujoncas.com

✓ **Camion à pizza « DROIT AU FOUR »**

Le lundi soir à partir de 18h (devant le lavoir)
Commande au 06.61.74.73.34

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS ASSOCIATIONS

◆ CLUB "CEUX DU REFREGÉOUN"

- Président : Patrick MILOT – ceuxdurefregéoun@aol.com
- Activité principale : Réunion des aînés, les mardis 14h30-18h (salle communale).
- Repas, visites touristiques périodiques.

◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ST ANDRÉ D'OLERARGUES

- Présidente : Lison PASQUETTI
- Activité principale : aide et organisation de manifestations en soutien à l'école publique : Ventes de gâteaux, de plantes et diverses manifestations sur la place du village.

◆ COMITE DES FÊTES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »

- Présidente : Chrystelle BROUILLET - loulavandin@yahoo.fr
- Activités principales : festivités et animations des fêtes du village et du jumelage.
 - Repas du 08 mai
 - Repas et bal du 14 juillet
 - Fête votive : dernier week-end complet de juillet
 - Soupe aux pois et jambons : 3^{ème} samedi de septembre.
 - Loto gourmand courant décembre

◆ SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE OLERARGUAISE »

- Président : Anthony PASQUETTI
- Activité principale : gestion de la chasse sur le territoire communal.

◆ ASSOCIATION « L'OLERARTGUAISE »

- Présidente : Anne ODE – lolerartguaise30@gmail.com
- Activité principale : promouvoir la culture et l'art à travers la mise en place d'ateliers artistiques pour les enfants et les adultes.
- Cours les mercredis matin et après-midi de 14 à 18 h.

◆ ASSOCIATION « ALPHA »

- Présidente : Nelly CHAYNE
- Activités principales : Favoriser et promouvoir le bien-être par la pratique du Yoga (lundi soir) et du Qi Gong (mercredi et jeudi soir).

◆ ASSOCIATION NIOFAR

- Présidente : Caroline MBAYE
- Activités principales : Développer les échanges entre la France et le Sénégal

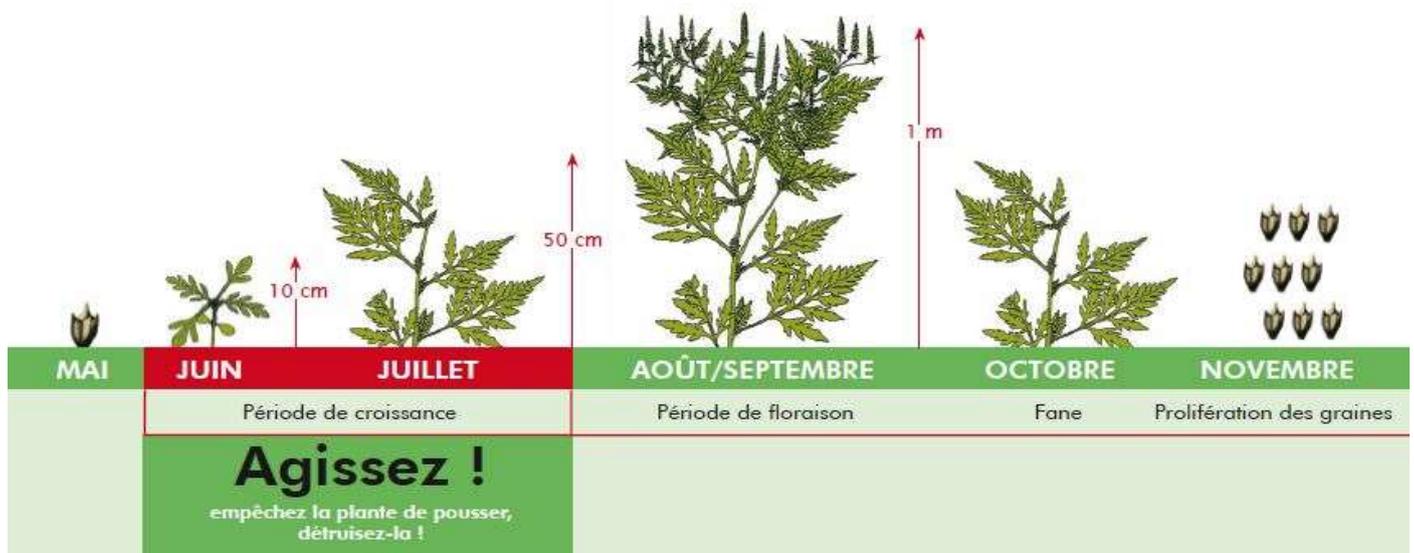
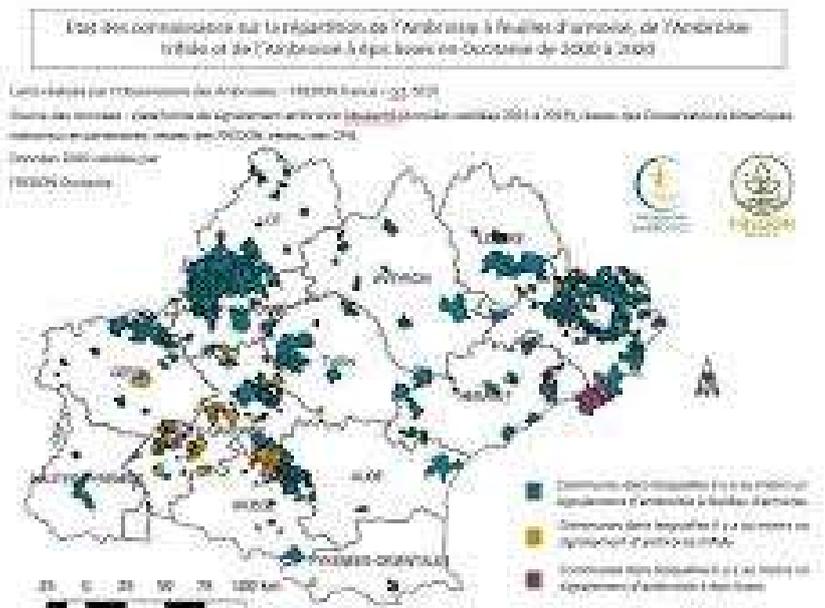
LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Cet appareil, installé sur le toit du siège de l'Agglomération à Bagnols sur Cèze, est un capteur de pollen. Il permet de surveiller et prévoir les risques allergiques liés au pollen dans un rayon de 30km, pour les deux jours à venir (voir vigilance pollen sur le site de l'Agglo).



Dans notre secteur, outre l'armoise, les graminées... c'est surtout l'Ambroisie qui est responsable de bon nombre d'allergies, de type « rhume des foins ». Cette plante, est très répandue dans le Gard rhodanien.

C'est aux mois de juin et de juillet qu'il faut intervenir et détruire la plante avant qu'elle ne soit arrivée à sa floraison et donc qu'elle ne prolifère.



INFORMATIONS DIVERSES (suite)

DEPARTEMENT DU GARD : Appel à des « Projets Jeunes » SAUTEZ LE PAS !



Seul ou en groupe, accompagné ou non par un animateur, activez vos neurones et remplissez le dossier d'inscription. C'est l'occasion de montrer ce que vous savez faire et de tester vos bonnes idées. Votre dossier sera confié à un jury qui récompensera les projets les plus aboutis. Une aide financière sera attribuée aux lauréats afin d'assurer le soutien nécessaire à la concrétisation de leurs projets.

Une pièce de théâtre, un événement sportif, de l'aide humanitaire, un projet dans les quartiers, dans les villages, le Conseil départemental, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Caisse d'allocation familiales et la Mutualité sociale agricole sont là pour vous soutenir. L'objectif de ce dispositif est de faire en sorte que votre créativité puisse s'exprimer au travers de vos études, de vos rapports au monde du travail, de vos passions.

Les dossiers d'inscription à déposer avant le 24 février 2025

AGGLOMERATION : Deux JOB DATING pour recruter des jeunes animateurs stagiaires

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien organise deux journées JOB DATING au Centre de loisirs de Laudun pour recruter des jeunes animateurs stagiaires pour les vacances d'été 2025.

Pour plus d'information : Site internet de l'agglomération : gardrhodanien.fr

de 9h à 16h30
Sam 05/04/2025
Sam 17/05/2025
Accueil de loisirs Françoise Dolto,
Laudun-L'Ardoise

JOB
dating
stages
BAFA

GARD RHODANIEN
Agglomération

Vous êtes en formation BAFA et vous cherchez un stage pratique? La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien organise un job dating pour le recrutement des stagiaires BAFA pour les vacances d'été 2025.

Venez rencontrer les directeurs des accueils de loisirs du territoire : Bagnols-sur-Cèze, Codolet, Laudun, Montfaucou, Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paul-et de Caïsson, Saint-Victor la Coste, Tavel.

- 1-J'envoie mon CV et ma lettre de motivation à l'adresse suivante : jobdatingbafa@gardrhodanien.fr
 - Avant le 22 mars pour la journée du 5 avril,
 - Avant le 3 mai pour la journée du 17 mai.
- 2-Je précise la date choisie : 5 avril ou 17 mai.
- 3-Je précise les accueils de loisirs où je souhaite postuler.
- 4-J'indique si je suis disponible plutôt le matin ou l'après-midi.
- 5-Je reçois un email de confirmation avec l'heure de ma convocation.
- 6-Je me rends au job dating à Laudun le jour J.
- 7-Je reçois une réponse à partir du 21 mai.

INFORMATIONS DIVERSES (suite)

REDEVANCE INCITATIVE

Cette redevance permet de financer l'ensemble du service de la collecte et du traitement des ordures ménagères et emballages, les déchetteries, ...

L'année 2024 a été celle de son application pleine et entière avec toutefois des ajustements.

Tout n'est pas parfait mais par contre les effets attendus arrivent.

Le volume des ordures ménagères a baissé de 20 % avec une augmentation des emballages de plus de 30%. Il y a toutefois des pics de taux de refus pour des erreurs de tri : les plus fréquentes sont les mouchoirs jetables, essui tout, lingettes, couches, litières qui ne font pas partie des emballages mais bien des ordures ménagères. D'autres incivilités sont malheureusement plus marquées ainsi que des dépôts sauvages.

La nouveauté c'est que désormais les sacs jaunes sont numérotés et permettront d'identifier le propriétaire en cas de refus de collecte et ainsi de réexpliquer le tri.

Sur le site de l'agglomération, vous pouvez payer votre facture en ligne et un espace usager est à votre disposition pour consulter toutes les informations utiles. En créant votre compte, vous pouvez suivre le nombre de levées et avoir d'autres explications.

Pour cela, en vous connectant sur web usager :

https://gardrhodanien.webusager.fr/gardrhodanien/pages/p_connexion.aspx

Pour rappel, les sacs jaunes doivent être sortis la veille du ramassage pour éviter toute dispersion.

Vous bénéficiez d'un forfait de 15 levées à l'année pour votre bac. Au-delà, un prix à la levée supplémentaire sera appliqué.

PRIX RÉDUIT 20€
MON COMPOSTEUR ET SON BIOSEAU

5 BONNES RAISONS DE LES ACHETER !

- 1 Réduire de **30%** le poids de ma poubelle noire (OM).
- 2 Profiter d'un engrais naturel gratuit pour mes espaces verts.
- 3 Limiter les apports en déchetterie = économies de déplacements.
- 4 Baisser le coût de traitement des déchets pour ma collectivité.
- 5 Éviter l'incinération des bio-déchets : un bon écogeste !

Contact :
prevention.dechets@gardrhodanien.fr
gardrhodanien.fr @ f y in

MÉMOTRI SAINT ANDRÉ D'OLÉRARGUES

Démarrage redevance incitative 01 janvier 2024

COMPOST Compost privatif ou Aire de compostage collectif sur le parking sous la place (bio seau à récupérer en mairie)	EMBALLAGES Sacs jaunes récupérables en mairie (50/an) Jour de sortie sur le domaine public : mardi soir Jour de collecte : mercredi	VERRE Colonnes disponibles : <ul style="list-style-type: none">• La Bégude, en bordure RD 143• parking du cimetière• avenue des Lavandières, sous le parking de la mairie	PAPIERS Pour le reste : Déchetterie de St Marcel de Careiret	ORDURES MÉNAGÈRES Bac individuel récupérable auprès de l'agglomération du Gard Rhodanien Jour de sortie sur le domaine public (poignée face à la route) : lundi soir Jour de collecte : mardi
--	---	---	--	---

Un doute, une question, vous n'avez pas vos bacs...
☎ 04 66 90 58 00 @ redevance.incitative@gardrhodanien.fr

INFORMATIONS DIVERSES (suite)

NOUVEAU SERVICE DE LA POSTE : LIVRAISON DE REPAS

La Poste propose depuis peu un nouveau service de proximité : la livraison de repas à domicile. En effet, les agents de La Poste connaissent le territoire et sont des agents de proximité. Jouant sur cet atout, la Poste cherche à développer ce service dans les communes notamment rurales.



Pour proposer ce service, certains critères sont demandés et notamment un nombre minimum de repas par communes. Pour l'heure, il s'agit en premier lieu de répertorier les personnes potentiellement intéressées par commune, afin d'étudier la faisabilité du projet.

Si vous êtes intéressés par la mise en place de ce service, il faut vous rapprocher de la mairie qui pourra alors, si les conditions requises sont remplies, conclure une convention avec la Poste.

La livraison se ferait une ou deux fois par semaine (à voir avec le client). Les repas préparés dans une cuisine centrale du secteur seraient transportés dans des caissons frigorifiques, conservables au réfrigérateur, et prêts à être réchauffés quelques minutes au micro-onde.

Ce service peut être une aide utile en cas de perte partielle d'autonomie, de retour d'hospitalisation, de handicap ou encore pour avoir accès à des repas équilibrés.

G.A.L. des CEVENNES AU RHONE : Programme Européen « LEADER »

Depuis peu la commune de Saint André d'Olérargues, au même titre que les autres communes rurales du secteur, est inclus dans le territoire du **Groupe d'Action Locale (GAL) des Cévennes au Rhône**. Cette appartenance permet de capter des financements européens pour des projets répondant à la stratégie de développement retenue dans le territoire concerné dans des domaines variés et propre à la ruralité.

Le GAL aide et accompagne des porteurs de projets privés et publics dans leur demande de financement.

Pour être soutenus par le GAL, les acteurs économiques et territoriaux doivent être situés sur une commune du périmètre, répondre aux critères de sélection, obtenir un cofinancement et ne pas avoir commencé ses investissements.

Pour tout renseignement ou pour vous donner une idée des aides apportées, vous pouvez visiter le site internet du GAL : Site internet : www.galcevennes.fr

Vous pouvez également vous rapprocher de la mairie ou contacter directement le GAL :
Mail : galdescevennesaurhone@gmail.com - Tel : 04-66-25-32-88 - 06-86-94-62-87

PROGRAMME EUROPÉEN
LEADER 2023-2027
Soutenir les acteurs du développement local
Financer des projets qui dynamisent le territoire

Le GAL DES CÉVENNES AU RHÔNE vous accompagne :

Vous êtes une association, une entreprise ou une collectivité et vous avez un projet en lien avec l'une des trois thématiques suivantes ? Vous pouvez peut être bénéficier d'une subvention LEADER :

- Soutenir l'écotourisme et la valorisation du patrimoine naturel et culturel
- Soutenir un développement économique durable fondé sur la valorisation des ressources locales
- Améliorer le bien vivre et le faire ensemble sur le territoire

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

Fonds Européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales

INFORMATIONS DU VILLAGE

OLD : Obligations Légales de Débroussaillage

***Le risque feux de forêt et végétation est de plus en plus présent.
Avant l'été, il est très important de débroussailler autour de son habitation.***

Votre responsabilité est engagée quand vous allumez un feu, quand vous laissez la végétation pousser...

La règlementation donne les modalités et prescriptions techniques du débroussaillage.

Quelques petits rappels :

-En zone urbaine (toute la parcelle même non bâtie doit être maintenue débroussaillée) et zone non urbaine (50 mètres autour de toute construction ou installation).

-Par le propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible

-Le débroussaillage inclut : la taille (voire la coupe d'arbres et d'arbustes), la possibilité de conserver des bouquets d'arbres, la suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissant, l'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus, la destruction de tous les déchets de coupe...

Pour plus d'information :

www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation

www.gard.gouv.fr rubrique débroussaillage

www.collectivitesforestieres-occitanie.org : espace débroussaillage

Et n'oubliez pas, pour vous faciliter la tâche, la commune organise une opération broyage pour l'élimination des végétaux, et vous pouvez ensuite récupérer le broyat.

UN PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ?



Agenda des permanences

La participation de votre collectivité vous permet de bénéficier d'un service de proximité
Prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller de la rénovation énergétique
dans une permanence proche de chez vous.

Localisation	Lieux	Permanences	Horaires
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien			
Bagnols-sur-Cèze	La Maison Coeur de Ville	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois	9h00-12h00
			13h30-16h30
Laudun-L'Ardoise	Mairie	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	9h00-12h00
Pont-Saint-Esprit	La Cazerne 1 ^{er} étage-salle 1.46	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	9h00-12h00
Goudargues	Mairie	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	13h30-16h30
Communauté de communes du Pont-du-Gard			
Remoulins	Maison des services Publics	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	9h00-12h00
Aramon	Maison de la solidarité et de l'emploi Bureau N°5	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	13h30-16h30
Montfrin	Salle du cercle	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	13h30-16h30

Siège CC : Siège de Communauté de communes

Pour obtenir un rendez-vous

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>



Si vous avez un projet de rénovation énergétique et souhaitez obtenir des conseils, des permanences existent.

Elles sont gratuites et accessibles à tous.

Porté par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Gard, ce service est proposé sur le territoire de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Pour prendre rendez-vous, aller sur le site internet <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

Vous pouvez également les joindre par téléphone au 04 66 70 98 58

- lundi et vendredi de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 9h à 12h30

Vous pouvez aussi obtenir d'autres renseignements sur le site de l'agglomération dans la rubrique « La rénovation énergétique ».

...

INFORMATIONS DU VILLAGE (suite)

L'APPLICATION PANNEAU POCKET :



PanneauPocket

Pour être averti des informations de la commune sur votre téléphone, cette application gratuite permet de recevoir des informations liées à la commune en temps réel.

Obtenir ce service est très simple : téléchargez l'application sur votre smartphone, sélectionnez la commune de Saint André à l'aide du nom (ou du code postal pour une recherche plus rapide) puis sélectionnez-la dans vos favoris.

Vous serez ainsi averti dès qu'une information sera publiée.



RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire** qui permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans. Il est également demandé pour l'inscription aux concours et examens comme le baccalauréat ou le permis de conduire.

Tous les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser **entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du troisième mois suivant** (avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans).

Le jeune (ou son représentant légal, en cas d'empêchement) doit se présenter à la mairie de son domicile, muni des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

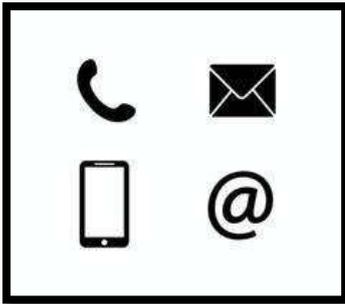
« CHEQUE EAU » VEOLIA

La société Véolia, délégataire de l'eau sur la commune, par le biais du dispositif appelé « chèque-eau », propose une dotation annuelle à la commune afin d'aider les ménages en difficultés financières, à s'acquitter de leur facture d'eau.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez vous adresser soit à l'accueil de la mairie, soit à Madame le maire directement, muni de votre dernière facture, votre dernier avis d'imposition et de tout autre document permettant d'apprécier votre niveau de revenus. L'attribution sera étudiée au cas par cas et en respectant la confidentialité qui s'impose.

INFORMATIONS DU VILLAGE (suite)

TELEPHONIE : FIN ANNONCEE DU RESEAU CUIVRE



La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans toute la France pour apporter l'internet fixe à Très Haut Débit partout. Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture progressive du réseau historique en cuivre qui devrait se terminer en 2030 et permettre d'ici là, la migration des usagers vers de nouvelles technologies (fibre optique, réseau très haut débit, satellite).

Notre commune fait partie d'un lot de fermeture du réseau cuivre avec une date technique de fermeture prévue pour le 1^{er} janvier 2028.

A cette date, les utilisateurs devront avoir migré vers une autre technologie disponible (fibre notamment), sous peine de ne plus avoir de téléphonie ni d'accès internet.

Si vous n'êtes pas « fibrés », nous vous conseillons de contacter un fournisseur d'accès en téléphonie et internet pour faire réaliser cette migration vers la fibre, présente sur l'ensemble de notre commune depuis 2022 maintenant. Toutefois, en cas de difficulté pour vous raccorder à la fibre, vous pouvez contacter Wigard Fibre à : <https://wigardfibre.fr/>

Attention il ne faut pas tarder, car Orange prévoit dans son plan de fermeture que l'ensemble des lignes cuivre devraient être fermées commercialement en janvier 2026 soit dans moins d'un an.

Vous pouvez également obtenir plus d'information sur cette fermeture du réseau cuivre sur les sites internet :

- de [l'arcep.fr](http://arcep.fr) (que va changer la fermeture du réseau cuivre ? /Arcep
- de service-public.fr (anticiper la fin du réseau cuivre)

DECLARATION LOCATIVES ET TAXES DE SEJOUR

Notre territoire attire de plus en plus de touristes désireux de profiter du calme et d'un climat privilégié. Vous êtes concerné si vous louez, au jour ou à la semaine une chambre, un gîte ou un logement quel qu'il soit.

Informations plus générales sur la plateforme d'information, de déclaration et de paiement des taxes de séjour de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien : gardrhodanien.taxesejour.fr

La taxe de séjour n'est en aucun cas à acquitter par le loueur mais bel et bien par le locataire.

Sachez que tous les opérateurs numériques qui sont intermédiaires de paiement (Airbnb, Leboncoin, Abritel...) **prélèvent automatiquement cette taxe** lors de la transaction locative et la reversent à l'Agglomération. Si vous passez par un de ces sites, vous n'aurez donc pas à collecter cette taxe de séjour, mais vous devrez quand même déclarer sur l'honneur via la plateforme, ne pas avoir encaissé de séjour en direct.

Merci de faire parvenir, par mail, à la mairie (mairie.saintandredolerargues@gmail.com), les formulaires CERFA correspondant remplis pour toutes activités locatives à déclarer ou pour tout changement de destination (arrêt d'une location, mise en dormance, ouverture d'une chambre ou d'un gîte supplémentaire...).

Le service taxe de séjour de l'Agglomération reste à votre entière disposition pour toute question.

Les lundis et mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 04.66.79.01.02 - gardrhodanien@taxesejour.fr

VIE DU VILLAGE



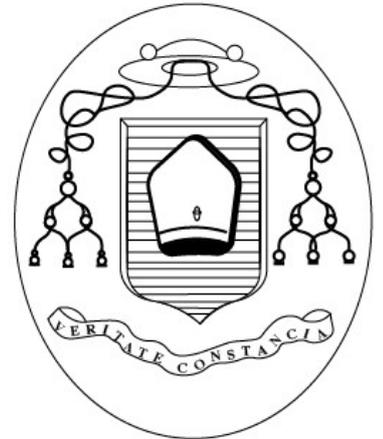
ZOOM SUR...Le Domaine Chanoine Rambert

Le nom de « Chanoine Rambert » vient d'un ancien propriétaire du 19^{ème} siècle, ecclésiastique, venu faire du domaine son lieu de retraite. L'emblème du saint homme est même gravé dans la pierre de la bâtisse !

La sœur de cet homme d'église a pris la suite de l'exploitation. Bernard, l'actuel propriétaire, descend en droite lignée de cette branche. Avec sa femme Guislaine, ils gèrent depuis maintenant plus de trente ans le domaine.

Au départ, l'activité était le ver à soie. Puis au cours du 20^{ème} siècle, il y a eu une diversification des productions : des céréales, des oliviers puis de la vigne et même des asperges introduites par le père de Bernard.

Guislaine et Bernard ont fait du Domaine un lieu de découverte et de partage. Ils ont ouvert des gîtes pour accueillir les visiteurs et faire découvrir leur passion.



Désormais, la propriété est forte d'une quinzaine d'hectares (vignes, oliviers...). Toute la production est en culture biologique, ce qui tient à cœur à Bernard.

Une aire de camping-car, deux chambres d'hôtes et une boutique de produits du terroir (huile d'olive, vin, jus de fruits...) viennent compléter l'ensemble.

En outre, les propriétaires des lieux sont à l'origine ou participent, à bon nombre d'activités tout au long de l'année. Ainsi, lors du week-end de la Pentecôte, un pique-nique des vignerons indépendants a lieu, tout comme des concerts au mois d'août avec Rosa Musica et d'autres animations pour la fête de la musique ou encore la célèbre randonnée du 1^{er} mai à Sabran.

La dernière nouveauté créée par Guislaine et Bernard : une randonnée botanique libre, d'environ 4 ou 5 kilomètres, à travers les vignes et les garrigues du domaine. À découvrir !!

Contact :

Adresse : 1653 Route de Donat
Départementale 143, lieu-dit La Bégude.
30330 Saint André d'Olérargues

Tel : 04 66 79 01 74

Mobile : 06 41 67 91 06

Site internet : <http://domaine-chanoine-rambert.com>

Mail : soufflet.guislaine@laposte.net

VIE DU VILLAGE (suite)

Une cérémonie du 11 novembre aux couleurs tricolores

La cérémonie du 11 novembre a revêtu un relief plus solennel cette année.

Fidèles à cette cérémonie du souvenir, les Olérarguais ont répondu présents, avec plus d'une centaine de personnes réunies autour du monument aux morts.

Comme à leur habitude aussi, les enfants de notre petite école sont venus participer à la cérémonie en reprenant des poèmes en chœur et en entonnant plusieurs couplets de « La Marseillaise », accompagnés de leurs deux enseignants Gaël Bégaud et Simon Coldefy.

Mais cette année, il a été possible de réunir plusieurs porte-drapeaux.

Il y avait celui représentant l'association zone sud des vétérans Opex (Opérations extérieures), présidée pour l'occasion comme souvent au village, par Serge Volpi. Il y avait aussi le porte-drapeau de l'école primaire, en la personne de Meïli. Il y avait également le porte-drapeau de la municipalité (ce drapeau est prêté depuis deux ans maintenant par la section du Souvenir Français de St Gilles) et enfin, il y avait un porte-drapeau du comité local du Souvenir Français de Sabran, dont le Président M. Thierry Perrin a coanimé la cérémonie avec Nathalie Lacousse, et en présence également de Robert Couderc, ancien combattant de notre commune. Cette année, il fut ainsi procédé au dépôt solennel de trois gerbes commémoratives par les différentes autorités accompagnées d'enfants.

Le Souvenir Français avait pour l'occasion apporté des bougies. Les enfants en ont déposé symboliquement 18, autant que de soldats Olérarguais morts pour la patrie pendant le premier conflit mondial.

La municipalité est particulièrement reconnaissante à

l'équipe enseignante, aux enfants et leurs parents ainsi qu'aux représentants des différents organes associatifs para militaires et aux habitants pour leur présence.

L'implication de la jeune génération dans cet hommage rendu aux jeunes de notre commune tombés pour la France est représentative de ce devoir de mémoire. Au fur et mesure que le temps passe et avec la disparition des derniers témoins de la 1^{ère} et 2^{nde} guerre mondiale, la mémoire doit se perpétuer.

A l'issue de cette émouvante cérémonie, un verre du Souvenir a été partagé à la salle communale.



VIE DU VILLAGE (suite)

ÉTAT CIVIL (août 2024- décembre 2024)

Naissances

☼ Lyam, fils de Megane DURAND et de Nils COLLOT, né le 18 septembre

Mariages

💕 Aurélie RASOAMAHARO et Thibaut ROUSSEL, le 07 septembre
💕 Michèle VIDAL et Alphonse MELONI, le 21 septembre (à titre posthume)

Décès

☼ Emile BOYER, le 15 octobre
☼ Ginette TOURNOIS, le 08 novembre

RESULTATS SCOLAIRES : ERRATA !!!

Nous nous excusons pour l'oubli de deux réussites scolaires au village dans le dernier bulletin ! Il s'agit de Téa Bourguignon qui a obtenu son bac technologique STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) et Ugo Bourguignon qui a réussi son BTS MCO (Management Commercial Opérationnel). Bravo à tous les deux !!

« OPERATION BRIOCHES »

Merci pour l'accueil réservé aux élus bénévoles lors de l'opération brioches 2024 et surtout un **GRAND MERCI** pour votre générosité !

La somme de 990 € a ainsi pu être remise à l'association Unapei30 pour notre commune. Cette opération de collecte de dons est réalisée au profit des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique, d'autisme et polyhandicap. Sur l'année précédente, cette générosité publique a permis notamment de financer dans le Gard :

- Une résidence artistique dans un Établissement d'Accueil Médicalisé,
- Un projet artistique d'atelier vocal,
- L'installation de 3 tableaux blancs interactifs dans 3 classes d'IME,
- L'intervention de clowns dans 5 établissements sur un an,...

LES SAPINS DU VILLAGE DECORES PAR LES ENFANTS



Comme le veut la tradition, les élèves de l'école ont décoré les sapins du village, celui de la place et celui trônant à l'entrée de l'école.

Les enfants de la garderie ont pu ainsi accrocher guirlandes, boules et illuminations féériques.



Dans les airs aussi la décoration était bien là. Les rues ont scintillé dans la nuit de décembre.

VIE DU VILLAGE (suite)

SAMUEL, ENFANT DU VILLAGE ORDONNÉ PRÊTRE

Samuel Roux, enfant de Saint André, qui a grandi sur les bancs de l'école communale, qui habitait dans le quartier de la Cadinière et qui revient chaque été au village pour prendre part à l'organisation des festivités, a été ordonné prêtre le dimanche 22 septembre, dans la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor de Nîmes, par l'évêque Monseigneur Nicolas Brouwet. Sa famille, ses amis et des habitants du village avaient fait le déplacement pour témoigner leur affection à Samuel lors de cette émouvante cérémonie.

Cela faisait neuf ans qu'il n'y avait pas eu d'ordination dans le diocèse de Nîmes !

Enfant, Samuel accompagnait ses grand parents, les dimanches, à l'église. Il a servi la messe, fait sa première communion puis il est parti en Lozère pour ses études. Il a passé un BTS de gestion forestière avant de faire bûcheron. Samuel est quelqu'un de proche de la nature, qui aime la pêche et la chasse, les amis. Mais lors d'une messe à l'Église de l'Ancyse à Bagnols, il a eu sa révélation, son chemin devenait tout tracé. Il serait prêtre, c'était devenu une évidence. Il entre ainsi au séminaire pour suivre une formation de sept ans à Aix en Provence puis à Toulouse.

Mais Samuel est amoureux de sa commune, il voulait partager ce moment avec les Olérarguais mais aussi avec l'Église de son village, qui l'a vu grandir et qui a accueilli plusieurs générations de sa famille.

Il a donc souhaité célébrer sa première messe, dans l'église de Saint André, comme il l'avait toujours imaginé durant ses années au séminaire.

Ce bel évènement a eu lieu le lendemain de son ordination, le lundi 23 septembre devant une foule de fidèles et d'amis venus en nombre. De nombreux prêtres étaient présents pour accompagner et entourer Samuel lors de cet évènement peu commun pour notre petite église.



Depuis Samuel a pris son poste pas très loin de Saint André, à la paroisse de Villeneuve-lez-Avignon.

VIE DU VILLAGE (suite)

RECOLTE DES OLIVIERS AU PROFIT DE L'APE

A la mi-novembre, sur proposition de la mairie lors d'un conseil d'école, parents d'élèves, amis et élus volontaires se sont retrouvés un dimanche après-midi pour ramasser les olives présentes sur les oliviers de la commune.

Ce ramassage fait dans la bonne humeur a permis de ramasser près de 209 kg d'olives, en peu de temps au final.

De leur côté, les enfants de l'école ont ramassé les olives de l'olivier de l'école, lui aussi bien garni cette année !



La mairie a pris en charge la façon auprès du tout nouveau moulin à huile du Mas de Bel Espérance, route de Goudargues, fonctionnel depuis cette année sur notre commune.

Au final ce sont plus de 23 kg d'huile récoltés.

L'APE s'est ensuite chargée du conditionnement et ont pu proposer cette belle récolte lors du spectacle de fin

d'année de l'école qui s'est déroulé dans la salle communale, les fonds récoltés contribueront ainsi aux divers financements d'activités proposées aux enfants de l'école.



OPERATION BROYAGE DES VEGETAUX



Fin novembre, la municipalité a souhaité renouveler l'opération broyage des végétaux en partenariat avec l'Agglomération du Gard Rhodanien avec l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Cette fois-ci beaucoup de végétaux ont été déposés cet automne, si bien que tous les végétaux n'ont pu être broyés en totalité. L'opération sera renouvelée au printemps.

Le broyat qui en résulte est laissé sur place, à disposition des administrés.

LANCEMENT D'UNE OPERATION D'AFFOUAGE POUR 2025

Par délibération du 28 novembre 2024, la municipalité a décidé de lancer une procédure de coupes de bois en partenariat avec l'Office National des Forêts, au bénéfice des habitants de la commune, la parcelle concernée se situe au lieu-dit de l'Abeillaud, sur une superficie de 2.2 hectares.

Après réception des candidatures, début janvier a eu lieu une réunion d'information concernant l'attribution des coupes affouagères. 16 lots ont été constitués.

Nous vous rappelons qu'en prenant cette coupe de bois, vous prenez un certain nombre d'engagements : terminer dans le temps imparti, respecter les règles établies par l'ONF et la municipalité en matière de gestion du bois, nettoyage du terrain, extraction du bois coupé...

Le prix d'un lot dépend du nombre d'affouagistes et en fonction également de la quantité de bois estimée sur la parcelle et sa valeur par l'agent de l'ONF.

INCIVILITES



Des personnes mal intentionnées ont fait un feu dans le lavoir, brûlant des feuilles de platanes et autres déchets trouvés à proximité. Il va sans dire que cet acte irrespectueux pour les riverains, l'est également pour notre patrimoine local pris pour cible et c'est aussi dangereux avec risque de propagation d'incendie.

Mais il l'est surtout pour nos employés communaux qui ont dû nettoyer ces incivilités. Cet acte d'incivilité ne doit pas se reproduire sous peine de sanctions.

D'autres actes d'incivilités sont également à proscrire.

Les dépôts sauvages sont encore trop présents sur notre commune que nous nous employons à ramasser avant que le tas s'agrandisse !



UNE RENTREE EN MUSIQUE ET AVEC UN NOUVEAU MAITRE



Le directeur de l'école et maître dans la classe des grands, Gaël Bégaud, que l'on ne présente plus, a accueilli les enfants lors de la rentrée de septembre en musique.

Cette année, l'effectif est de 40 élèves répartis comme suit : 22 dans la classe des petits, avec Annabelle Roman et 18 dans la classe des grands avec Gaël et... Simon !

En effet, cette année, maîtresse Laurine est partie. Elle a été remplacée par Simon Coldefy qui partage la classe de CE-CM avec le directeur.

Il a déjà été adopté par toute l'école ! Bienvenue à lui.



L
Les élèves, Gaël et la guitare !!

LA FÊTE DE FIN D'ANNEE EN CHANSON ET MUSIQUE

La fête se préparait et le secret était bien gardé... Les enfants ont offert aux spectateurs présents dans la salle des fêtes un spectacle extraordinaire ! Des chants de Noël en anglais ont résonné jusque dans toutes les rues du village. La salle était comble pour l'occasion.

A la fin du récital, un invité « surprise » est arrivé : le père Noël !

Avec un peu d'avance, il a distribué au nom de l'APE des cadeaux aux élèves, ravis.

La soirée s'est poursuivie dans la plus grande convivialité, autour d'assiettes de charcuterie, fromages et huîtres, préparées par une APE toujours autant dynamique.



LA PAGE DES ECOLIERS

La page des écoliers

ÉCHO
d'école

Bonjour chers parents et villageois,

Cette année, il y a beaucoup de nouveautés à l'école. Il y a maître Simon qui travaille avec nous, la classe des CE-CM. Nous avons une classe avec deux maîtres, c'est très rare, et c'est bien et en plus ils sont très gentils.



Nous faisons des sorties très différentes : toute l'école a été aux Baux de Provence, aux Carrières des Lumières. C'était très beau. Et très grand. Et très loin aussi. On a fait beaucoup de route, mais pas pour rien, parce que c'était bien !



La classe des maternelles-CP va aller aussi au château des Roure. Et nous en classe verte au Grau d'Agde. On va prendre le train ! Ça va être trop bien, on va pêcher en bord de mer !

Les parents à l'école



Des parents d'élèves sont venus en classe pour nous aider à fabriquer des objets et préparer des friandises pour la fête de Noël de l'école. Merci beaucoup, Miam !



On a la meilleure école du monde !

Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 pour l'école

TRAVAUX

CHANTIER D'UTILITE SOCIALE : UN NOUVEAU CHANTIER TERMINÉ

Depuis quelques années maintenant, la commune, en partenariat avec l'Agglomération du Gard Rhodanien, fait intervenir l'association Passe Muraille pour la réalisation de différents chantiers extérieurs.

Cette association vise à accompagner des personnes en réorientation ou difficulté professionnelle.

Des travaux de débroussaillage au quartier des Fabrègues ou encore des murs en pierre aux hameaux du Mas Christol, du Mas Sellier et à l'école, avaient été précédemment effectués.

Cette année, le chantier avait lieu sur le deuxième parking sous la place des mûriers. L'idée étant de poursuivre l'aménagement aux abords du terrain multisports tout en sécurisant l'espace parking.

Les travaux ont commencé au printemps, mais le chantier était d'envergure et a duré longtemps. Pierre après pierre, le mur d'une quarantaine de mètres a été terminé ! Le résultat est tout à fait réussi. Encore quelques aménagements et déblaiements... et les lieux auront un tout autre visage.

L'équipe des travailleurs de l'association, avec leurs chefs d'équipe Messieurs THACH et VERJUS, leur responsable Mme Anne CHARTIER et la chargée des chantiers d'utilité sociale de l'Agglomération Mme Coralie DUPIN sont venus partager, à la salle des fêtes, un repas



REALISATION DE TOMBEAUX AU CIMETIERE

Certains gabarits de caveaux manquaient au cimetière.

Après consultations de plusieurs prestataires, c'est l'entreprise Sauze de Bagnols sur Cèze qui a été choisie par la municipalité pour réaliser 6 caveaux de dimensions différentes.

Ces travaux sont toujours en cours de réalisation.



TRAVAUX (suite)

TAILLE DES PLATANES

Comme tous les quatre ans, les 10 platanes de la commune, au village et au Mas de Sellier ont eu droit à une taille dans les règles de l'art.

C'est l'entreprise Zabeil Elagage qui a été chargée de ce travail (merci au photographe qui a pu capter ces équilibristes !).

Outre l'avantage d'avoir moins de feuilles à ramasser les années suivantes, cet élagage est bon également pour l'état sanitaire des arbres qui est par ailleurs contrôlé à cette occasion.

Ces arbres ont donc pris leur forme hivernale et pourront repartir de plus belle au printemps.



TRAVAUX AU CHEMIN DE LA LIQUIERE



Le chemin de la Liquière qui dessert le quartier du Bosquet de Malons a depuis quelques années subi des dommages. Les différentes pluies, les ravinements incessants avaient rendu la circulation difficile voire dangereuse sur les bordures en de nombreux lieux.

Une réfection a été opérée par l'entreprise Duplan et Rey. Elle a consisté à refaire tous les bords du chemin, ainsi qu'à redonner forme au fossé afin de favoriser l'écoulement de l'eau et reprendre le revêtement.

Le verdict est tombé avec les dernières fortes pluies, rien n'a bougé. Espérons que cela soit pérenne.

Cette entreprise est également intervenue sur le chemin de la Vignasse, au-dessus de la station d'épuration où un affaissement de la chaussée menaçait la stabilité du chemin.

CUVETTE D'ÉCOULEMENT

Toujours dans le domaine de la voirie, à la demande de la municipalité et en accord avec les services des routes du département, une cuvette a été réalisée en bordure du ralentisseur situé sur la route départementale sous la mairie. A chaque pluie l'eau restait bloquée systématiquement par le ralentisseur.

Désormais avec cette réalisation, l'eau peut s'écouler naturellement.

D'ailleurs question pluie, nous avons été bien servis en 2024 avec une pluviométrie enregistrée de 950 mm, alors qu'il a été relevé 640 mm en 2023 et 652 mm de pluie en 2022.



TRAVAUX (suite)

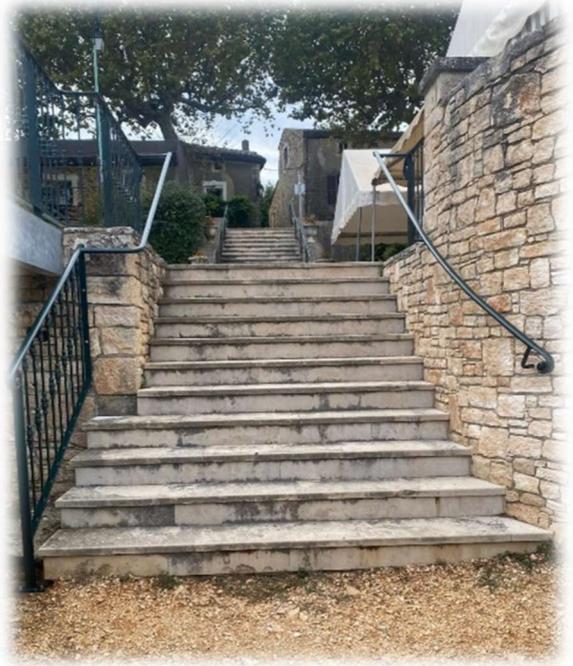
NOUVELLES RAMPES A LA PLACE

Plusieurs rampes ont été prévues au niveau de la place communale pour sécuriser certains passages, notamment aux quelques marches derrière le kiosque, au passage allant au parking et aux escaliers qui descendent de la place vers le parking.

Ceux-ci n'avaient pas de main courante.

Même si l'on pouvait se tenir au mur, ce n'était pas très pratique et pas assez sécurisé.

Désormais c'est chose faite et c'est Monsieur Christophe Groenwont (Chris'Services), artisan ferronnier de Saint Marcel de Careiret, qui a réalisé les travaux. Le motif choisi est le même que la rampe existante.



Une rampe a également été rajoutée le long de l'accès PMR du restaurant et les marches existantes, sécurisant ainsi beaucoup mieux les lieux.

La municipalité a souhaité également mettre en valeur la fontaine. Le ferronnier a refait le bec verseur très abimé et a réalisé un porte pots de fleurs qui s'intègre bien au pilier de la fontaine.

Dès cet été, des fleurs ont pu venir embellir la fontaine.



Ces différentes réalisations s'intègrent parfaitement aux différents lieux comme si elles avaient toujours été là.

PAROLES AUX ASSOCIATIONS



LA DIANE OLERARGUAISE

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 s'est terminée, c'est l'heure de vous faire part de ce qui s'est passé depuis le dernier bulletin municipal.

La saison de chasse 2024/2025 a débuté le dimanche 12 septembre 2024. Elle s'est clôturée le dimanche 15 décembre 2024 en ce qui concerne la chasse aux lièvres. Elle continue jusqu'au 31 janvier 2025 pour le reste du petit gibier. La chasse aux sangliers va s'étendre jusqu'au 31 mars 2025.

Nous nous répétons, mais n'oubliez pas que si vous avez des dégâts dus aux animaux « ASOD », (Animaux Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), anciennement dénommés « Animaux Nuisibles », dans vos poulaillers, greniers ou autres bâtiments, vous pouvez vous adresser aux piégeurs agréés de la société de chasse. « ASOD », c'est écologiquement plus correct que « nuisible » qui représente trop la réalité de ces animaux !!!!!.

La chasse aux sangliers est obligatoire dans tous les secteurs de la commune et bien au-delà, à cause des dégâts dans les vignes et les cultures. Ces dégâts génèrent des coûts de plus en plus élevés et sont à la charge des chasseurs. Toutes les parcelles qui ne peuvent pas être chassées pour des raisons diverses (écologie, protection des animaux, ...etc.) deviennent des lieux de repli pour les sangliers et sont un frein à la diminution du nombre d'animaux tel que le demande la fédération des chasseurs du Gard. Les propriétaires de ces parcelles devront, à terme, participer au règlement financier des dégâts occasionnés.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et passible d'une contravention. Comme chaque année, à compter du 15 avril et jusqu'au 30 juin, un arrêté ministériel impose aux propriétaires de chiens de tenir leurs animaux en laisse. L'objectif est de préserver la faune sauvage durant cette période, marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Le non-respect de cette obligation est aussi passible d'une contravention.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu présent, lors du repas, sur la place du village, le 26 août 2024 à midi, repas qui s'est terminé tard dans la soirée, dans la bonne humeur et la convivialité, merci à toutes et à tous. Nous vous demandons, dès à présent, de noter sur vos agendas la date du prochain repas qui aura lieu le samedi 23 août 2025 sur la place du village. Des « flyers » seront mis dans les boîtes à lettres le moment venu.

Comme pour l'an passé, vous pourrez vous joindre à nous, courant avril 2025, pour assurer un geste écologique en ramassant les déchets laissés sur nos chemins et autres lieux isolés.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous de passer une très bonne année 2025.

N'oubliez pas, la nature n'appartient à personne et doit se partager en toute convivialité.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le bureau

DECLARATION DE DOMMAGES CAUSES PAR LA FAUNE SAUVAGE

Déclarant :

Nom :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Profession :

Déclare avoir subi à la date du des dégâts occasionnés par une espèce ci-après désignée :

(Pour ce qui est de l'espèce sanglier, vous ne devez pas remplir cette fiche, pour plus de renseignement veuillez contacter) : La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard au : ☎ 04.66.62.11.11 pour compléter les documents qui conviennent pour cette espèce.

**UTILISER UN IMPRIME PAR PREDATEUR EN CAUSE
(AU BESOIN PHOTOCOPIER L'IMPRIME)**

ENCADRER OU SOULIGNER L'ESPECE CONCERNEE

MAMMIFERES : RENARD – BELETTE – FOUINE – PUTOIS – RAGONDIN – BLAIREAU

OISEAUX : CORNEILLE NOIRE – PIE BAVARDE – PIGEON RAMIER – ETOURNEAU SANSONNET

PRECISER LA NATURE DES DEGATS ET LES CIRCONSTANCES

Sur cultures :

Sur volailles :

Autres (à préciser) :

Le montant des dégâts s'élève à **(précision indispensable)** : €

Certifié exact,

Fait à

Le

Signature,

Préciser si il y a eu une intervention : lieutenant de louveterie piéteur société de chasse

Et résultat obtenu :

**Imprimé à retourner à la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard
182 route de Sauve – BP 57012 – 30910 Nîmes cedex 2**

PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)



COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »

Tout d'abord le comité des fêtes « Lou lavandin » et ses bénévoles vous souhaitent une très belle année 2025 !

Que cette année vous apporte tout ce dont vous avez besoin.

Pour 2025 nous allons continuer sur la même lancée que celle de l'année dernière voire plus encore !



A vos agendas !!

- Repas du 8 mai
- Soirée du 13 juillet
- Fête votive le dernier week-end de juillet
- Soupe aux pois le 3ème samedi de septembre
- Loto le samedi 13 décembre

En ce qui concerne les membres du comité, c'est une équipe alliant complémentarité, engagement et responsabilité. En parlant de responsabilité nous félicitons tous les membres du comité qui, grâce à leur travail, ont fini bons élèves aux yeux de l'agglomération pour la gestion des déchets et du tri.



Nous tenions à vous remercier, tous, pour votre contribution et participation : sans vous rien ne serait possible !

N'oublions pas que ces manifestations ont pour objectif d'entretenir la convivialité et de maintenir une âme particulière à notre village.

Nous vous rappelons que les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser des manifestations sont les bienvenues. Par conséquent, nous invitons celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas et à nous rejoindre !

Un grand merci donc à vous tous qui nous soutenez et nous faites confiance à travers votre présence !

Le bureau

"CEUX DU REFREGÉOUN"

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025, surtout la santé, et nous espérons que cette nouvelle année nous permette de réussir la mise en place de nos nouveaux projets, et de partager encore plus de moments de convivialité ...

Nous vous remercions tous pour votre participation à la huitième édition de la soirée "Aligot" du mois de juin 2024, et tout particulièrement les bénévoles qui nous aident à en assurer le succès. Nous comptons encore sur vous tous pour 2025. Vous pouvez noter sur vos agendas que **la soirée "Aligot", ouverte à tous, est programmée le samedi 07 juin à partir de 18H sur la place du village.**

Quelques activités réalisées au deuxième semestre 2024 :

- sortie à la journée en Camargue, visite de la source Perrier et du Seaquarium du Grau du Roi le 17 septembre,
- repas champêtre le 26 septembre (*repas belge*),
- participation à la rencontre départementale de belote de Générations Mouvement, le 18 octobre à Saint Privat des Vieux,
- repas au restaurant l'Empreinte le 17 décembre,

Quelques activités à partager en 2025 :

- jeux le mardi après-midi à la salle communale (*toute l'année, pas de trêve d'été ...*),
- pétanque le vendredi après-midi dans la cour de l'ancienne école,
- sortie à la journée au mois d'avril,
- soirée "Aligot" au mois de juin,
- deux repas au restaurant et deux repas champêtres sur la place, (*un par trimestre*)
- randonnée nationale de Générations Mouvement du 31 mars au 04 avril, autour de la Londe les Maures (*2ème participation de notre association - 4 personnes inscrites*),
- rencontres départementales de Générations Mouvement (*belote en mars et octobre, pétanque au mois de mai, fête de l'amitié au mois de juin*),
- voyage au Puy du Fou et autour de Saumur du 23 au 30 juin (*12 personnes inscrites - complet*),
- ***Nouvelles activités mises en place :***
 - Reprise de l'activité Marche/randonnée sous une autre formule (*fréquence mensuelle envisagée, avec parcours adaptés*),
 - Activités culturelles : spectacles (*humoristes, théâtre, danse ...*), concerts, cinéma, expositions, etc ... (*fréquence en fonction de l'offre ... il faudra parfois être très réactif*),
 - Activités "autour de la vigne et du vin", avec le soutien du Président de la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise (*Confrérie bachique*). Un premier "atelier" d'initiation à la dégustation du vin est prévu au mois de février, sur inscription. Il sera suivi d'autres propositions (*fréquence mensuelle envisagée*), pour développer nos connaissances de la vigne et du vin, avec d'autres "ateliers"; un peu de connaissance "théorique", mais surtout pratique et ludique, des dégustations, des visites d'installations, etc ...

Nous vous rappelons que **L'association est ouverte à tous**, pas de critère d'âge, de domicile, d'obligation de participer régulièrement, ni à tout. C'est vous qui décidez, en fonction de vos centres d'intérêts, de vos envies, de votre forme physique, etc ...

"Seulement quelques valeurs à partager" respect, convivialité, bonne volonté, bonne humeur ! ...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un mardi à la salle communale, ou un vendredi après-midi dans la cour de l'ancienne école, pour vous informer et/ou faire un essai ...

Le bureau

PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

Association des Parents et Amis de l'École de Saint André d'Olérargues



Qui dit nouvelle année, dit nouvelles familles et de nouveaux projets !

La première assemblée générale a permis de présenter l'APE et ses différentes manifestations, l'état des comptes et d'élire le nouveau bureau :

- Lison PASQUETTI, Présidente.
Alicia MACCHIARELLA, Vice-Présidente.
- Nathalie BARBE, Trésorière.
Amélie HORN, Vice-trésorière.
- Léocadie TELLIER, secrétaire.
Chloé MARTINEZ, vice-secrétaire.

L'année a commencé par la soupe au Pistou, où la bonne humeur et les villageois étaient au rendez-vous.

Puis il y a eu Halloween où les enfants adorent venir avec leurs costumes les plus effrayants. Les villageois participent en décorant leurs maisons pour le plus grand plaisir des petits monstres qui passent de maison en maison.

L'école a également célébré les fêtes de fin d'année, les élèves ont offert un spectacle avec des chants traditionnels de Noël, s'en est suivi un apéritif et des gourmandises. L'opération chocolat a très bien marché, encore une fois !



Les élèves ont fait leur première récolte d'olives, sur les divers oliviers de la commune (école, cimetière) avec la participation des parents, grands-parents, et l'aide de Madame La Maire et de son mari Gérard qui nous ont aidés à la récolte avec leur matériel et nous les remercions. La récolte a été amenée « Au Moulin Saint André » (financé par la mairie), et vendue lors de la soirée de Noël, cela a été un franc succès !!

Cette année il y a des nouveautés... A vos agendas :

- Le dimanche 9 Mars va avoir lieu le Carnaval, rendez-vous à 14h30 avec vos plus beaux costumes, pour défiler. Une kermesse pour les enfants, vente de gâteaux, crêpes et bonne humeur.
- Le 4 Mai, le marché aux fleurs,
- Le 24 Mai, soirée du Monde, une soirée à thème qui met à l'honneur une région, un pays et ses traditions.
- Le 27 Juin, fête des écoles.

Toutes ces manifestations vont permettre aux élèves de faire des sorties et de partir en classe verte qui est prévue pour le mois de Mai.

L'APE vous souhaite une excellente année, au plaisir de vous retrouver lors des manifestations !

Le bureau



UN PEU D'HISTOIRE POUR FINIR

Cela ne vous aura pas échappé, dans les pages « vie du village », la municipalité lance une campagne d'« affouage », c'est-à-dire une mise à disposition de coupes de bois, moyennant un tarif fixé par l'ONF, dans le quartier de l'Abeillaud, pour les habitants.

Ce droit de couper du bois, longtemps prérogative seigneuriale, a été obtenu par le peuple après la Révolution, au début du 19^e siècle. Les villageois ont précieusement conservé ce droit jusqu'à aujourd'hui. Dans notre commune, régulièrement des coupes de bois ont été proposées aux volontaires, perpétuant ainsi cette tradition maintenant ancestrale.

Il y a tout juste cent ans, au tournant de 1924 et 1925, la mairie adoptait une délibération concernant une coupe de bois. Celle-ci se trouvait déjà... lieu-dit de l'Abeillaud !!

Le conseil municipal de l'époque acceptait : l'estimation faite sur la parcelle de 6 stères de bois de chauffage (à 10 francs le stère) et de 200 fagots, pour un total de 60 francs, les frais d'exploitation et de transport de 162 francs et les frais de régie dus à l'État de 11 francs et 10 centimes ! Le bois devait être livré « en nature », à la mairie.

Coupe de bois commun - 1924-1925.

Le Conseil municipal :

Tu le Procès-verbal d'estimation, de bois mis en charge sur la coupe de bois située au Canton de l'Abeillaud et estimation à être livrés en nature en la mesure en 1924 - 1925

composant :

Bois de chauffage	6 ^{stères} à 10 ^{francs} le stère	60
fagots	200	-
	total	60 ^{francs}

À laquelle somme il faut ajouter

1 ^{er} frais d'exploitation et de transport	162
total	222

2^e frais de régie dus à l'État 11.1

Le conseil municipal décide qu'il y a lieu d'approuver la dite estimation, fait à l'avenir et d'obliger les propriétaires et en susdit.

Et ont signé les membres présents

André Dubois
Paul Dubois
Paul Dubois